

Le taux de natalité en Algérie parmi les plus élevés au monde

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4526 - Ven. 13 - Sam. 14 juillet 2018 - Prix : 10 DA

En l'absence de dialogue entre la tutelle et le CAMRA
**Sit-in aujourd'hui des
 médecins résidents
 à l'hôpital Mustapha**

Page 3

Sur fond de tensions pesant sur le marché mondial du pétrole

La prochaine rencontre de l'Opep fin septembre à Alger

Page 2

**Retour
 à Helsinki
 mais sur un
 pied d'égalité**

Par Mohamed Habili

Le fait que les présidents russe et américain aient décidé de tenir leur premier sommet à Helsinki, et non ailleurs en Europe, n'est sans doute pas anodin. On ne se rencontre pas dans la capitale d'un autre pays, qui par ailleurs a ceci de particulier qu'il est à la fois européen et proche de la Russie, quand on est les dirigeants des deux plus grandes puissances au monde, sans avoir des choses fort sérieuses à se dire. Par deux fois déjà dans le passé, les présidents russes et américains se sont donné rendez-vous à Helsinki, et à chaque fois c'était parce qu'il y avait urgence. La première fois, c'était en septembre 1990, à la suite de l'invasion du Koweït par l'armée irakienne. George Bush père y a rencontré Mikhaël Gorbatchev, sans doute pour convenir avec lui de la façon de régler cette première crise du Golfe, mais tout autant sans doute pour s'assurer de la neutralité de la Russie, un allié de l'Irak à l'époque. La seconde rencontre a eu lieu en mars 1997, entre Bill Clinton et Boris Eltsine, en un temps où la Russie était encore embourbée en Tchétchénie et confrontée à d'énormes difficultés économiques. A ces deux occasions, la Russie, un pays alors en déclin par bien des égards, avait dû accepter le diktat américain.

Suite en page 3

L'inconscience du consommateur accentue les risques

Intoxications, le fléau s'amplifie en été



PH/D. R.

Les risques d'intoxication alimentaire existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire, ils redoublent d'ampleur. En effet, la saison estivale reste sans conteste très propice à cette affection et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Lire page 2

Lancement prochain de 4 projets d'investissement, annonce Necib

**Les berges des barrages, alternative
 aux dangers de la baignade ?**

Page 4

Série de concerts de musique

**Des stars algériennes sur scène
 dans une trentaine de villes**

Page 13

L'inconscience du consommateur accentue les risques

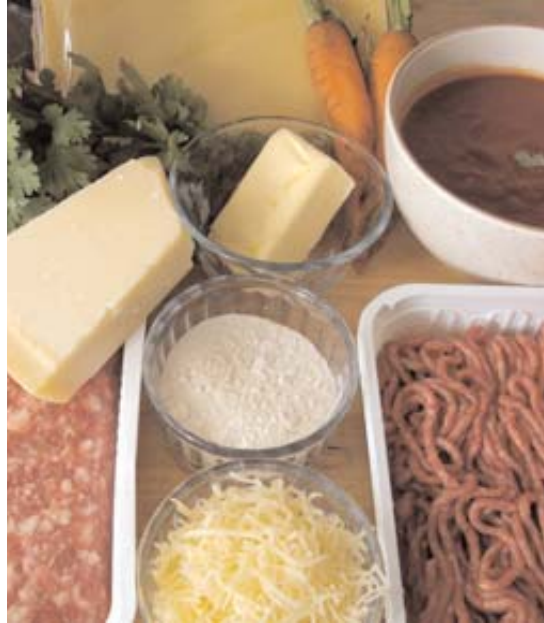
Intoxications, le fléau s'amplifie en été

■ Les risques d'intoxication alimentaire existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire, ils redoublent d'ampleur. En effet, la saison estivale reste sans conteste très propice à cette affection et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique.

Par Meriem Benchaouia

Les bilans des services concernés reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis de cette affection qui peut s'avérer mortelle. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. S'ajoute à cela, la cupidité de plusieurs commerçants avides de gain, ne respectant pas les normes établies, à savoir l'hygiène, la chaîne de froid, etc. notamment pour les produits périssables comme les œufs, le lait et ses dérivés utilisés dans la confection de gâteaux et de pâtisseries. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier est attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accommodent de tout, pour peu que les prix leur soient accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à

eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant, ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise. A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Mais quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernées, celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange. Au cours du premier semestre de l'année, 57 cas d'intoxication alimentaire collective ont été enregistrés dans plusieurs restaurants et fast-foods (Alger), dont 38 personnes intoxiquées, entre les mois d'avril et mai écoulés, et transférées vers différentes structures sanitaires pour recevoir les soins nécessaires et éviter d'éventuelles complications, a indiqué le docteur Aittouares Boudjemaa, précisant qu'aucun cas de décès n'a été déploré. La majorité des cas enregistrés est due à la consommation de repas, de gâteaux et de pâtisseries impropres à la consommation, de la viande blanche (poulet et poisson), de lait et ses dérivés, de la viande hachée, de cachir, d'œufs et autres produits préparés au niveau de restaurants ou de fast-foods non conformes aux normes sanitaires, a-t-il précisé, soulignant que la DSP d'Alger avait pris les mesures indispen-



sables à l'établissement de procès-verbaux (PV) à l'encontre des personnes responsables de ces cas d'intoxication, allant jusqu'à la fermeture, et ce, en vue de protéger le consommateur contre de tels dépassements. Il a indiqué que ces chiffres «ne reflètent pas la réalité», d'autant que les cas enregistrés sont des intoxications collectives déclarées dont les victimes se déplacent au niveau des centres sanitaires dès l'apparition des symp-

tômes chez deux ou trois personnes ayant consommé le même plat durant les fêtes ou dans des restaurants collectifs, des établissements éducatifs ou universitaires, relevant que de nombreux cas individuels «recourent à l'automédication et ne consultent un médecin qu'en cas de complications». Le responsable a, par ailleurs, mis en garde contre une augmentation des intoxications durant la saison estivale, marquée par une

PHOTO

hausse du mercure, la multiplication des fêtes et par l'apparition des vendeurs ambulants sur les plages. Il a cité le programme de prévention contre les intoxications alimentaires, tracé par la wilaya pour la saison estivale, à travers notamment les actions sur le terrain des équipes de contrôle de la qualité des produits alimentaires au niveau des fast-foods et des restaurants, ainsi qu'au niveau des campings d'été. L'interlocuteur a mis l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque aliment, cuit ou cru, le stockage selon les normes en vigueur, outre l'hygiène des cuisines, des ustensiles et de la tenue des travailleurs et des chefs-cuisiniers qui sont tenus de porter des gants, au cas où leurs mains présentent des plaies et des maladies susceptibles de causer des intoxications qui menacent la santé des consommateurs. Il a indiqué que certains commerçants ne respectent pas les critères et conditions de conservation, la chaîne de froid ainsi que l'hygiène sanitaire. A cet égard, il a évoqué les campagnes de sensibilisation organisées par le ministère de la Santé, en coordination avec les autres secteurs dans les espaces publics et les instituts universitaires, en vue de sensibiliser aux risques des intoxications et mettre en exergue l'importance de la sûreté sanitaire des aliments.

M. B.

Sur fond de tensions pesant sur le marché mondial du pétrole

La prochaine rencontre de l'Opep fin septembre à Alger

La prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) est prévue pour la dernière semaine de septembre à Alger. C'est ce qu'a annoncé Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, lors d'une conférence de presse tenue avant-hier à l'issue de la présentation du bilan énergétique de 2017.

A ce titre, Guitouni indiquera que «cette rencontre permettra aux pays de l'Opep de se concerter pour maintenir la stabilité du marché pétrolier», relevant la volatilité des cours de l'or noir en raison «des facteurs exogènes qui influent sur le marché». En effet, minés par la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que d'une possible baisse de la demande mondiale qui pourrait survenir notamment en raison encore une fois de la menace de Donald Trump contre les exportations pétrolières de l'Iran, les prix du pétrole ont ainsi baissé hier sur les marchés mondiaux, où le baril de Brent de la mer du Nord

pour livraison en septembre valait 73,58 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 87 cents par rapport à la clôture d'avant-hier.

Aussi, face à ce rallye des prix, les quatorze Etats membres de l'Opep, durant cette rencontre d'Alger annoncée par le ministre de l'Energie, débattront sur les voies et moyens d'empêcher la surchauffe du marché et continuer à assurer la stabilité du marché pétrolier. Chose qui apparaît clairement dans le dernier rapport mensuel de l'Organisation, rendu public mercredi dernier, sur le marché pétrolier qui a abordé les questions majeures qui affectent le marché pétrolier mondial. Ainsi, parmi ces questions, celle de la limitation de l'offre en raison de l'incapacité de certains pays producteurs, (Venezuela, Canada, Norvège et Libye), pénalisés par des problèmes au niveau de leurs sites respectifs, ne pourront pas assurer leur taux de production. Cette inquiétude a d'ailleurs

été soulevée avant-hier par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui a mis en garde «contre les problèmes de production qui touchent plusieurs importants producteurs de pétrole» et qui, selon elle, «vont continuer de peser sur le marché» de l'or noir. Une situation qui fait craindre à l'AIE un «nombre important de perturbations qui nous rappelle la pression sur l'offre mondiale de pétrole», et ce, en dépit de l'augmentation de production notamment saoudienne et russe qui, en vue de compenser cet écart, ont produit plus de brut. «Cette vulnérabilité soutient actuellement les cours du pétrole et devrait continuer à le faire», a estimé l'AIE qui notera que l'Arabie saoudite a pompé 430 000 barils/jour supplémentaires en juin, et la Russie près de 100 000 baril/jour. A cette «vulnérabilité» du marché pétrolier, viendra s'ajouter l'injonction faite en mai dernier par Donald Trump de boycotter le pétrole iranien d'ici au 4 novembre, sous peine de sanctions contre toutes

les entreprises ayant des liens avec la République islamique.

En somme, ce sont là les principales tensions pour lesquelles il est attendu que la réunion d'Alger devra conclure sur des solutions garantissant un maintien de l'évolution actuelle du brut pour l'année 2019 et assurer ainsi l'équilibre du marché mondial de l'or noir.

Notons que tablant sur ses prévisions de croissance de la production hors Opep pour cette année, sur une hausse «modeste» de 1,84 million de barils par jour l'an prochain, avec un ralentissement attendu aux Etats-Unis, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a légèrement révisé la production pétrolière mondiale à la baisse à 1,97 million de barils par jour, contre 2 millions de barils/jour auparavant. Parcellement, l'AIE relèvera une croissance de l'offre mondiale qui de 370 000 mb/j en juin dernier passera à 98,8 mb/j actuellement. Sauf que selon l'agence, «aucun signe» ne montre que ce relèvement de la production

dans les pays qui en ont les capacités sera suffisant pour «apaiser les craintes d'une contraction du marché». Chose qui «deviendra un problème encore plus grand, dans la mesure où l'augmentation de la production dans les pays du Golfe et en Russie, aussi bienvenue soit-elle, se fait au détriment du matériel de sécurité des capacités mondiales disponibles qui pourrait atteindre ses limites», a prévenu l'AIE. De son côté, l'Opep dans son rapport a estimé que la croissance de la consommation mondiale de pétrole devrait ralentir l'an prochain. Tout en s'attendant à ce que l'offre d'or noir progresse au même rythme que cette année, portée par l'Amérique du Nord et le Brésil, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole table sur une hausse de 1,45 million de barils par jour (mbj) de la consommation de brut en 2019, contre une progression de 1,65 mbj cette année, à 98,85 mbj.

Lynda Naili

En l'absence de dialogue entre la tutelle et le CAMRA

LA QUESTION DU JOUR

Sit-in aujourd'hui des médecins résidents à l'hôpital Mustapha

■ Pas de dialogue avec la tutelle depuis le gel de la grève du CAMRA, le 24 juin dernier. Furieux et indignés, les médecins résidents ont décidé d'observer aujourd'hui un sit-in au CHU Mustapha-Pacha d'Alger à 10h.

Par Thinhinene Khouchi

Le calme entre le ministère de la Santé et les médecins résidents n'a pas duré longtemps. Trois semaines après que les résidents ont gelé leur grève et repris le travail en réponse directe aux promesses de Hasbellaoui formulées sur les ondes de la Télévision nationale, garantissant la reprise du dialogue au lendemain de la reprise du travail, voilà qu'ils ont décidé de rompre le calme en observant un sit-in aujourd'hui «14 juillet au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, à 10 heures». En effet, en l'absence de dialogue entre la tutelle et les membres du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), les médecins résidents reviennent à la charge et optent pour cette décision afin de trouver satisfaction à leurs revendications. De par cette action, le Camra veut aussi dénoncer «l'ignorance et le peu de considération que porte la tutelle aux enfants du pays, mais également afin que tout le monde sache que les médecins résidents sont toujours debout et prêts à faire valoir leurs droits», écrit le Camra dans un communiqué. Depuis le gel de la grève, le 24 juin dernier et la reprise des gardes, «les médecins résidents n'ont absolument aucune nouvelle ni reçu de contact de la part de la tutelle, malgré les nombreuses demandes d'audiences formulées et réceptionnées par le ministère !», affirme le Collectif



autonome des médecins résidents algériens, ajoutant : «Il nous est impossible de trouver une explication satisfaisante et logique à cet état de fait, car il nous paraît que la parole d'un ministre devrait normalement faire foi». De plus, le Camra a dénoncé dans son communiqué les conditions de la reprise du travail qui «ne s'est pas fait sans douleur» dans certains services où «les résidents ont subi et subissent toujours des menaces et intimidations

en tout genre, allant parfois jusqu'à de véritables représailles éhontées et mesquines». Aussi, concernant l'examen de fin de spécialisation (DEMS), le Camra a indiqué que depuis plus d'une semaine «les médecins résidents candidats à cet examen sont contraints de le passer dans des conditions ne répondant à aucune norme de par le délai accordé entre l'annonce de la date des examens et leur début, et par le fait qu'ils ne bénéficieront d'aucune session de rattrapage !».

Pour rappel, les médecins résidents qui avaient observé plus de 8 mois de débrayage entamé le 14 novembre 2017 revendiquent essentiellement «l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service national, la garantie d'une meilleure formation pédagogique et la révision des statuts». Des revendications que le ministère de la Santé tarde à satisfaire. T. K.

Population

Le taux de natalité en Algérie parmi les plus élevés au monde

Le taux brut de natalité en Algérie, soit l'effectif des naissances vivantes pour 1 000 habitants, est passé de 19,36 pour mille en 2000 à 25,40 pour 1 000 en 2017, soit un taux parmi les «plus élevés dans le monde», indique une étude de la direction de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Cette évolution «place l'Algérie, une fois de plus, parmi les pays ayant une natalité élevée dans le monde», souligne l'étude présentée à l'occasion de la Journée mondiale de la population. L'Algérie «est entrée, depuis plus d'une décennie, dans une dynamique démographique marquée par une augmentation soutenue de la natalité», souligne l'étude, qui rappelle que le volume annuel des naissances vivantes, après avoir baissé de près de la moitié entre 1985 et 2000, passant respectivement de 885 000 à 589 000, ne cesse d'augmenter, dépassant le cap du million en 2014 pour atteindre 1 067 000 naissances vivantes en 2016 et

d'un léger recul en 2017 avec 1 060 000 naissances vivantes. Le même document révèle aussi que la fécondité a également enregistré une augmentation entre 2000 et 2017, passant de 2,40 enfants à 3,1 enfants par femme. A ce rythme, indique l'étude, et en supposant que ce niveau de fécondité augmenterait à 3,5 enfants par femme en 2050, la population algérienne serait de l'ordre de 72,4 millions d'habitants (contre 42 millions actuellement) avec une structure par âge «très contraignante» marquée par plus de personnes à charge (les moins de 20 ans et les 60 ans et plus). Cette croissance démographique rapide s'inscrit dans un contexte économique et social fortement impacté par la diminution drastique des ressources financières de l'Etat, induite par la chute des prix du pétrole sur le marché mondial. Cependant, et en tendant vers un niveau de fécondité de 2,1 enfants par femme en 2050, soit le niveau de renouvellement des générations, la population augmenterait à

près de 62 millions d'habitants et avec une structure très favorable au développement marquée par un ratio entre population à charge (-20 ans et 60 ans et plus) et population en âge d'activité (20-59 ans) faible, permettrait de tirer pleinement profit du dividende démographique au cours des années (2017-2050), lit-on dans le document. Car une réduction de la fécondité «permettrait un allègement des charges liées à la santé, à l'éducation..., ce qui devrait être mis à profit pour aller vers une avenir plus prospère où tous les citoyens sont autonomes, capables de réaliser pleinement leur potentiel et de vivre en toute satisfaction et en bonne santé». Face à l'augmentation de la natalité et de la population, le programme national de planification familiale «reste le principal instrument pour réduire la fécondité des couples en répondant notamment aux besoins non satisfaits estimés à 7% et promouvoir les méthodes modernes efficaces et adaptées à chaque femme en privilégiant les

méthodes des longues durées d'action», explique-t-on. La planification familiale, qui se trouve actuellement intégrée dans l'ensemble des structures de santé de proximité entre 337 centres de planifications familiales (dont 36% offrent au moins 3 méthodes de contraception), 1 528 polycliniques et 1 342 salles de soins, fait ressortir une prévalence totale de l'ordre de 57% dont 48% des méthodes modernes. L'étude révèle que les écarts selon le milieu de résidence, qui se situaient à 11 points à la fin des années 80, et le niveau socioculturel «ne sont plus significatifs» et que la planification familiale concerne autant les couples habitant le milieu urbain que ceux vivant en milieu rural (57,7% contre 56,1% en 2013). Pour ce qui est du niveau d'instruction, l'écart entre les femmes n'ayant pas fréquenté l'école et celles jouissant d'un niveau secondaire et plus est passé de 11,9 points en 1992 à 6,5 points en 2013.

Adel B./APS

Retour à Helsinki mais sur un pied d'égalité

Suite de la page une

La troisième rencontre, celle du 16 juillet prochain, entre Donald Trump et un Vladimir Poutine fraîchement mais triomphalement réélu, qui plus est au lendemain d'une Coupe du monde dont on convient qu'elle s'est bien déroulée, est d'un genre différent, encore qu'elle se tienne sur la demande pressante de la Russie. Des deux chefs d'Etat, pourtant, le plus mal loti aujourd'hui, n'est pas le Russe, même si son homologue américain n'est pas lui non plus en position de grande faiblesse chez lui. On peut dire que pour la première fois à Helsinki les discussions entre les deux superpuissances vont se tenir sur un pied d'égalité. Personne cependant ne s'attend à une percée majeure dans leurs relations. A l'évidence, Trump ne se saisira pas de cette occasion pour annoncer la levée, même partielle, des sanctions imposées à la Russie, pour prix à la fois de son conflit avec l'Ukraine et de son annexion de la Crimée, encore moins la reconnaissance par les Etats-Unis de cette même annexion. Les leaders européens, rencontrés précédemment à Bruxelles, ont beau feindre craindre de calamiteuses concessions de la part de Trump à Poutine, notamment lors de leur tête à tête, probablement rien de tel ne se produira. Cela dit, les deux hommes semblent être faits pour s'entendre, et cela seul n'est déjà pas pour rassurer les Européens, auxquels le président américain n'a d'ailleurs pas témoigné à Bruxelles une amitié débordante. Mais l'homme est ainsi fait qu'il ne faille pas nécessairement prendre à la lettre ses écarts de langage. En fait, ce n'est pas à Bruxelles que Trump a été le plus provocateur mais au Royaume-Uni où il n'a pas craint de critiquer ouvertement les choix de sortie de Teresa May de l'Union européenne, tout en l'avertissant de compromettre par sa politique le projet de libre-échange entre leurs deux pays. Trump a fait plus fort encore, puisqu'il a apporté son soutien aux ministres démissionnaires du gouvernement May, partisans d'une rupture plus marquée avec l'Union européenne. Le seul accord possible entre Poutine et Trump portera probablement sur la Syrie, comme en témoigne déjà ce qui se passe au sud-ouest de ce pays, aux frontières avec la Jordanie et Israël.

M. H.

Lancement prochain de 4 projets d'investissement, annonce Necib

Les berges des barrages, alternative aux dangers de la baignade ?

■ Pour mettre un terme au phénomène des baignades dangereuses dans les retenues d'eau qui emportent chaque année pas moins de 40 personnes, le département des Ressources en eau œuvre dans la perspective d'octroyer des concessions visant à aménager les berges des barrages, comme alternative à ces lieux dangereux.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a fait état du lancement prochainement de 4 projets d'investissement au niveau de 4 barrages, qui ont été avalisés cette semaine, pour l'octroi de concessions en vue d'aménager des espaces destinés aux divertissements, aux sports nautiques ainsi que des piscines surveillées.

Les investisseurs doivent, dans ce sens, se conformer aux cahiers des charges, préserver l'environnement et les ressources en eau, en sus d'assurer la sécurité au niveau de ces barrages, a fait remarquer le ministre en marge de l'ouverture de la campagne de sensibilisation contre les dangers de la baignade dans les barrages.

Pour rappel, le ministre avait auparavant assisté, au niveau du barrage de Kissir, au lancement de la campagne de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages et les retenues d'eau, au cours de laquelle des dépliant ont été distribués aux enfants et aux familles qui ont également assisté à diverses activités.

Aussi, et afin d'éviter le déficit enregistré dans l'approvisionnement en eau potable de 15 communes de la wilaya de Jijel, le ministre a également évoqué l'existence de programmes de développement visant à remédier à la situation, à l'instar du projet de transfert d'eau à partir du barrage de Agram vers la commune de Taher et 7 concentrations urbaines, relevant de cette collectivité.

Cela permettra de fournir, selon le ministre, 10 000 m³ d'eau par jour à cette ville dès la mise en service du projet à partir de septembre prochain, afin de «satisfaire cette commune en matière d'alimentation en eau potable d'autant qu'elle bénéficie actuellement d'un projet de renouvellement et d'extension du réseau d'eau potable en plus d'une opération de réhabilitation du réseau d'assainissement».

S'agissant du projet de transfert d'eau du barrage Tabellout de cette même wilaya, et qui touche les wilayas de Sétif et Mila (plusieurs communes du Nord) et 7 communes de la wilaya de Jijel, le ministre a indiqué que les problèmes soulevés, relatifs à la réalisation du projet, ont été résolus notamment ceux liés à la nature du terrain.

Faisant savoir que les travaux avancent à un bon rythme, M. Necib a précisé que ce projet sera réceptionné, y compris la phase d'expérimentation nécessaire, à la «fin de l'année en cours».



Le ministre a également réitéré l'importance de sélectionner des bureaux d'études algériens

concernant les projets relevant de son secteur, mettant l'accent sur la qualité du travail de ces

derniers afin, selon lui, de «valoriser leurs capacités d'une part et de préserver la monnaie forte

accordée aux bureaux étrangers, d'autre part».

L. A. R.

Sites AADL

Quand l'entretien des parties communes pose problème

La corrélation entre la copropriété et la responsabilité collective dans l'entretien des parties communes des sites AADL à Constantine, devant permettre une meilleure gestion de ces espaces, reste difficile à matérialiser, ce qui se répercute négativement sur le cadre de vie des citoyens et crée des dissensions entre locataires et établissements en charge de la gestion du patrimoine. Dans une copropriété, «la gestion des parties communes incombe à tous les copropriétaires qu'ils soient occupants ou propriétaires», estime Feriel Allouani, une sociologue de la wilaya de Constantine qui a appelé à une «prise de conscience» collective à ce sujet. La majorité des citoyens ont, plutôt, tendance à acheter ou louer une maison, les parties communes sont généralement conçues comme un espace «dissocié» dont l'entretien et la préservation relèvent de l'essor du propriétaire qui doit veiller sur son bien, l'intervention des locataires «n'est qu'un acte de générosité», souligne, pour sa part Nadjet Djezzar, une avocate qui s'est référée dans son constat à des affaires qu'elle a traitées. «Cette approche farouchement défendue par les citoyens n'est pas tout à fait erronée», ajoute l'avocate, considérant que l'occupant du logement doit «prendre conscience de la responsabilité qui lui incombe», sans dépasser les règles du bon sens en évitant toute violation ciblant ces espaces communs (montage de buanderies dans les caves, installation de parasols sur la terrasse ou salir ces lieux par inconscience ou insou-

ciance). La préservation des parties communes est avant tout la responsabilité de l'occupant des lieux qui doit «s'impliquer directement et efficacement dans l'entretien de ces espaces par de simples réflexes en rapport avec l'hygiène et la préservation des équipements communs», préconise encore M^e Djezzar, qui a fait état de plusieurs centaines de plaintes déposées par des occupants de logements contre les voisins en l'absence du sens civique.

Une question de fond et de ... fonds

L'entretien des parties communes nécessite des fonds de la part de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans le cadre de son plan de fonctionnement (recouvrement des loyers et des charges). Toutefois, la prestation de cet organisme public est qualifiée d'«insuffisante» en la matière par les locataires qui évoquent de «grandes difficultés dans la matérialisation de cette mission». Les sites des logements AADL, tous situés dans la ville Ali-Mendjeli, se dégradent en dépit de leur «jeune âge» (créés depuis à peine 12 ans), se plaint Chérif M., locataire dans une tour AADL implantée à l'entrée de cette méga-cité, évoquant, dans ce sens, un manque d'entretien des espaces communs. Le même locataire affirme avoir adressé, avec ses voisins, des lettres de doléances à l'AADL pour intervenir et remédier à cela, mais «nos sollicitations sont restées sans réponse», a-t-il regretté. Selon le directeur régional de la

filiale Gest-immobilier, créée en 2009 et chargée de la gestion du patrimoine AADL, Lokmane Bechir, son organisme s'attèle à améliorer ses prestations en arrêtant un plan d'intervention comprenant des actions à mener quotidiennement, d'autres mensuellement et autres trimestriellement ou annuellement, selon l'importance de la tâche. La gestion du patrimoine immobilier de l'AADL, du nettoyage des immeubles jusqu'à l'entretien des équipements communs et la réparation des pannes et des dommages est assuré par Gest-immobilier qui intervient selon les priorités et en fonction des moyens disponibles, souligne le même responsable, citant l'exemple de réparation des ascenseurs dont l'opération dépend de toute une procédure administrative et technique (avis d'appel d'offres), alors que cette spécialité n'est pas répandue. Le même responsable ajoute, cependant, que les activités relatives à l'hygiène des lieux et à l'entretien des espaces verts, par exemple, sont «menées de manière régulière avec un plan de suivi permanent qui demeure incomplet sans l'implication directe des citoyens».

La gestion du patrimoine, véritable «casse-tête» pour les responsables

La gestion des parties communes dont le patrimoine relève du domaine de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI) constitue un véritable «casse-tête» pour les responsables, car la majorité des occupants de ces immeubles ne

payent même pas les frais du loyer pourtant jugés symboliques. A ce propos, la wilaya de Constantine est forte d'un patrimoine immobilier de 84 000 logements à caractère social, a fait savoir le directeur général (DG) de l'OPGI, Abdelghani Dib, faisant état d'une moyenne de 40% des locataires qui s'acquittent de leurs factures de loyers. En dépit de cela, des locataires n'hésitent pas à saisir l'OPGI pour des travaux de réparation d'étanchéité et des problèmes de vides sanitaires notamment, a ajouté M. Dib, évoquant des opérations «assez lourdes» que l'Office programme et réalise par ordre de priorité, car il s'agit avant tout d'intérêt public. Même si le nombre de réclamations soulevées à ce sujet auprès de l'OPGI reste inférieur à celui enregistré par l'AADL, il s'agit d'un patrimoine à préserver et à entretenir en collaboration avec les locataires dont plusieurs restent loin de la norme de responsabilité dans la gestion des parties communes car ne payant même pas leurs loyers, a souligné Mohamed. B., un juge traitant les conflits opposant l'OPGI aux locataires indisciplinés. Evoquant l'existence d'un «vide» en matière de textes réglementaires régissant l'aspect de la copropriété, le même spécialiste a appelé à l'élaboration de règles définissant avec exactitude et sans ambiguïté le volet copropriété d'autant qu'aujourd'hui il n'y a pas seulement des propriétaires publics, mais également des promoteurs privés qui réalisent des logements sans se préoccuper des «suites».

L. M./APS

Affirmant que l'Algérie compte exploiter le gaz de schiste avant 2030

Guitouni : «Rien ne se fera sans l'accord des populations des régions concernées»

■ L'exploitation du gaz de schiste, perspective suspendue depuis trois ans avec l'opposition de la société civile, est de nouveau à l'ordre du jour.

Par Assia D.

Selon le premier responsable du secteur énergétique, Mustapha Guitouni, le gaz de schiste est une nouvelle source énergétique dans un contexte de besoins croissants du marché national et de la demande du marché gazier international. Raison pour laquelle l'Algérie compte exploiter le gaz de schiste avant 2030. «Si nous arrivons actuellement à satisfaire la demande locale à 100%, dans quelques années nous n'aurons plus rien à exporter», a-t-il avisé.

Quant à son impact écologique, le ministre a assuré que l'évolution des technologies a permis de réduire ses retombées sur l'environnement. Il a également tenu à préciser que «rien ne se fera sans l'accord de la population (des régions concernées) et rien ne se fera au détriment des intérêts du pays». Par ailleurs, le ministre a appelé les analystes et les experts à se référer aux données chiffrées avant d'établir des diagnostics sur le secteur énergétique : «Je respecte beaucoup les avis des analystes mais il faudrait qu'ils se réfèrent aux données fiables et nous sommes prêts à les



mettre à leur disposition». Par ailleurs, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a fait savoir que la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) est prévue pour la dernière semaine de septembre à Alger. Il a indiqué que «cette rencontre permettra aux pays de l'Opep de se concerter pour maintenir la stabilité du marché pétrolier». «Les prix du pétrole sont très volatils car il y a des facteurs exogènes qui influent sur le marché», a-t-il relevé, estimant qu'ils se stabilisent d'eux-mêmes tant qu'il y a

un équilibre entre l'offre et la demande. M. Guitouni a rappelé l'accord de l'Opep-non Opep de décembre 2016 pour soutenir les prix du pétrole après avoir connu des baisses spectaculaires à partir de l'été 2014.

«Cette entente des 14 pays de l'Organisation avec 10 autres pays producteurs non Opep a permis de retirer du marché une quantité de 1,8 million de barils/jour et de raffermir les cours qui varient actuellement entre 70 et 80 dollars le baril», a-t-il rappelé. Il a précisé que les quotas ont été jusque-là respec-

tés et qu'il y a même des pays qui n'avaient pas les capacités de production pour atteindre le seuil fixé par l'accord. Mais ce manque a été compensé par les autres pays signataires de l'accord, a-t-il encore expliqué.

Quasi-stabilité de la production commerciale en 2017

La production commerciale de l'énergie primaire avait atteint 165,9 millions tonnes équivalent pétrole en 2017 contre 166,18 millions tonnes équivalent pétro-

le en 2016, soit une baisse de 0,2%, enregistrant ainsi une quasi-stabilité, a indiqué le directeur des statistiques auprès du ministère de l'Énergie, Mostefa Ismail. L'évolution de la production commerciale de l'énergie primaire de l'électricité primaire, des combustibles solides (bois) et du gaz naturel a connu des hausses en 2017, alors que celle du gaz de pétrole liquéfié (GPL), du pétrole brut et du condensat a affiché des baisses relatives. «La hausse de production du gaz naturel a compensé partiellement la baisse de production des liquides (pétrole et GPL) dans le sillage de l'application de l'accord de réduction de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep)», a commenté M. Mostefa. La production commerciale du GPL aux champs a atteint 9,41 Mtep (8 millions de tonnes) en 2017, contre 9,72 Mtep (8,24 Mt) en 2016, soit une baisse de 3,2%. De même, la production du pétrole brut a connu une baisse de 2,9%, atteignant 54,56 Mtep (49,47 Mt) en 2017 contre 56,2 Mtep (50,94 Mt) en 2016. La baisse de la production a également concerné le condensat puisque la quantité produite s'est établie à 10,43 Mtep (9,21 Mt) contre 10,45 Mtep (9,23 Mt) en 2016, une baisse de 0,1%.

A. D.

Pétrole

Reprise timide du prix après un plongeon la veille

Le cours du pétrole londonien s'est repris jeudi tandis que le cours new-yorkais a encore peiné, au lendemain d'un plongeon des prix lié à la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis ainsi qu'à la Libye. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a clôturé à 74,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,05 dollar par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex),

le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août a perdu 5 cents à 70,33 dollars. La veille, le Brent avait connu sa pire séance en deux ans et demi, chutant de 6,92%, tandis que le WTI avait perdu 5,03%, sa plus forte baisse en un an. «Ces ventes ont été déclenchées par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ainsi que par la reprise des exportations libyennes», a commenté Giovanni Staunovo, analyste chez UBS.

«La Chine et les États-Unis représentent un tiers de la demande mondiale à eux deux, si leurs économies ralentissent en raison d'une guerre commerciale cela devrait avoir un effet sur les prix du brut», a ajouté Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Cependant, M. Staunovo estime que le mouvement de vente était «complètement démesuré», alors que les sanctions américaines contre l'Iran menacent de déstabiliser le marché mondial.

«Les prix sont particulièrement sensibles à l'actualité ces jours-ci et il suffit d'un tweet menaçant de Donald Trump contre l'Iran pour que les cours prennent complètement le chemin inverse», a commenté Kyle Cooper d'IAF Advisors. Jeudi, le cours du Brent est remonté après que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé dans son rapport mensuel que les perturbations dans l'offre étaient encore nombreuses.

Faiza O./APS

Afrique

La BAD va investir 10 millions dollars pour soutenir les PME

LA BANQUE africaine de développement (BAD) va débloquer 10 millions dollars pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique, a indiqué l'institution panafricaine dans un communiqué. Ce financement devrait être directement injecté dans le Fonds africain de garantie (AGF), spécialisé dans le financement des PME sur le continent africain. Ainsi, grâce à ce nouvel investissement, la BAD espère renforcer la capacité de prêt de l'AGF. Aussi, l'institution panafricaine espère par là «aider à élargir et à approfondir les systèmes financiers domestiques en Afrique». Ceci devrait permettre de stimuler le développement des entreprises privées, à travers le continent, et de créer des emplois durables. Notons que plus de 8 600 PME du continent ont déjà bénéficié des prêts garantis par l'AGF, créant ainsi environ 86 510 emplois depuis 2012, d'après les chiffres publiés par la BAD.

R. E.

Chine

Le commerce extérieur en hausse de 7,9%, l'excédent en baisse

Le commerce de marchandises de la Chine a augmenté de 7,9% en base annuelle pour atteindre 14 120 milliards de yuans (2 120 milliards de dollars) au premier semestre de l'année, selon des données douanières publiées hier. Les exportations ont progressé de 4,9% sur un an entre janvier et juin, alors que les importations ont augmenté de 11,5%, conduisant à un excédent commercial de 901,32 milliards de yuans, en baisse de 26,7%, selon l'Administration générale des douanes.

Le porte-parole de l'AGD, Huang Songping, a indiqué lors d'une conférence de presse que le commerce extérieur avait dans l'ensemble maintenu une croissance rapide grâce à la reprise économique mondiale continue et à une économie domestique stable. Les exportations et importations

de produits sous la catégorie du commerce général, qui est distincte du commerce de transformation, ont augmenté de 12,2% en glissement annuel pour totaliser 8 330 milliards de yuans, représentant 59% du total du commerce extérieur, soit 2,3 points de pourcentage de plus qu'au cours de la même période de 2017. Les relations avec les principaux partenaires commerciaux se sont renforcées.

Le commerce de la Chine avec l'Union européenne, son plus grand partenaire commercial, a progressé de 5,3%, et le volume commercial avec les États-Unis et les pays de l'ASEAN a augmenté respectivement de 5,2% et de 11%. Les trois ont contribué à 41% du total du commerce extérieur de la Chine. Le commerce avec les pays d'Europe centrale et orientale a été particulièrement

robuste, en hausse de 14,7% en glissement annuel. Le commerce avec les pays le long de la Ceinture et la Route a également enregistré une croissance plus rapide que la moyenne. M. Huang a fait remarquer que la Chine avait réalisé des progrès afin de rendre le commerce plus équilibré, citant la réduction de l'excédent pendant huit mois consécutifs et un rythme de croissance plus rapide des importations. «L'excédent de la Chine dans le commerce de marchandises a été déterminé par sa structure économique et la division internationale du travail, ce qui doit être traité objectivement et rationnellement», a déclaré M. Huang, notant qu'avec davantage d'ouverture, le commerce extérieur de la Chine connaîtrait un développement plus équilibré.

Y. H.

Guelma

Le programme en cours sur trois grands axes de la wilaya permettra de la désenclaver

■ Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé jeudi à Guelma, que le programme actuel engagé sur trois grands axes de la wilaya permettra de la désenclaver.

Par Hocine A.

Lors de l'inauguration d'un pont au-dessus de la voie ferroviaire à Ain Tahmamine dans la commune de Medjaz S'fa, le ministre a précisé que «ce projet en cours au niveau de trois grands axes de Guelma permettra de désenclaver la wilaya en la reliant à l'autoroute Est-Ouest». Il a ajouté que Guelma est une wilaya axiale dans la région Est et une zone de transit pour les poids lourds venant à la fois du port de Skikda et d'Annaba, soulignant que le réseau routier de cette wilaya supporte un lourd fardeau en matière de trafic routier. A ce propos, M. Zaâlane a indiqué que le programme du président de la république, Abdelaziz Bouteflika, porte sur le développement du réseau routier et le dédoublement des voies qui relient Guelma aux wilayas voisines ainsi qu'à l'autoroute Est-Ouest, soutenant que les RN 20, 16 et 21 font partie des routes nationales concernées. Selon le ministre, l'inspection des travaux de ce projet a permis de lever un certain nombre d'entraves rencontrées par les entreprises de



réalisation, estimant que les grands traits de ce projet apparaîtront vers la fin de l'année en cours en l'absence de problèmes de financement. D'après les explications données au ministre, cette voie a rencontré 134 entraves liées en majorité aux divers réseaux sur le tracé, dont 97 sur le territoire de la

wilaya de Guelma et 37 sur celui d'Annaba, alors que 17 de ces entraves ont été levées. Le 2ème axe du programme en cours est le doublement de la RN-20 entre Guelma et Constantine, dont les travaux du tronçon entre Medjaz Amar et les limites de la wilaya de Constantine débiteront «dans un mois», a affirmé M.

Zaâlane. Quant au 3ème axe, il porte sur le doublement de 42 km de la RN 16 à partir des limites des deux wilayas de Guelma et Souk Ahras jusqu'à l'échangeur rejoignant l'autoroute Est-Ouest, a ajouté le ministre, relevant que ce projet désenclavera non seulement la partie orientale de Guelma mais aussi

les deux wilayas de Souk Ahras et Tébessa. La modernisation de la voie ferroviaire de la wilaya d'Annaba à Tébessa, via Guelma et Souk Ahras, est appelée à atténuer la pression sur le réseau routier de la région, a encore souligné le ministre, faisant état de la préparation d'un appel d'offres nationale et internationale pour la modernisation de la ligne ferroviaire entre le port d'Annaba et les mines de Djebel Onk de Tébessa. Le ministre a, notamment, inspecté les chantiers d'entretien du site du glissement sur la RN 20 entre les deux communes de Sellaoua Announa et Houari Boumediene, le projet de réalisation d'un pont sur l'Oued Seybouse, sur la RN 20, et les travaux d'une voie d'accès sur l'autoroute Est-ouest à l'Ouest de la ville de Guelma. Il a, également, inauguré le projet de réhabilitation sur 16,5 km du chemin de wilaya CW 123 entre Beni Mezline et Boucheougouf et visité les projets de la gare routière de la ville de Guelma et la requalification du chemin communal entre Beni Mezline et Ain Ben Beida.

H. A.

Jijel

Six communes alimentées d'ici à 2019 à partir du barrage de Bousseyaba

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a insisté jeudi à Jijel sur l'impérative réception et mise en service d'ici fin février 2019 des projets d'alimentation en eau potable (AEP) de six communes de la wilaya à partir du barrage de Bousseyaba, dans la commune d'El Milia. Dans la commune d'Ouled Yahia Khedrouch, le ministre a également ordonné le raccordement des mechtas de ces six communes au réseau de transfert d'eau, pour faire en bénéficier la plus grande partie de la population de la région. Ce projet, dont le taux d'avancement atteint les 50%, devra alimenter près de 200 000 personnes, selon les données présentées. M. Necib a affirmé que son département assurera la mobilisation des moyens financiers nécessaires en plus

des programmes de développement communal pour renforcer le réseau d'eau potable de cette wilaya «à vocation rurale». Dans la même commune, le premier responsable du secteur a présidé la réception de la première tranche de ce projet de transfert, qui a porté sur la réalisation de 7 km de canalisation, deux stations de pompage et un château d'eau de 500 m³ pour un coût de 79 millions DA. Selon les explications données sur site, 21 000 habitants répartis sur quatre mechtas de la commune d'Ouled Yahia Khedrouch bénéficieront de ce projet. Lors de l'inspection de la station de traitement d'eau d'El Milia, dont les travaux accusent un retard, le ministre a donné des instructions pour confier les études liées au secteur des ressources en eau

aux bureaux algériens qui ont «su prouver leur compétence par la qualité de leur travail», estimant que le recours aux bureaux étrangers «ne doit être effectué que dans des cas exceptionnels». Après avoir eu connaissance des déficits enregistrés en matière de couverture par le réseau d'eau dans cinq communes de la wilaya, M. Necib a donné des instructions pour la réalisation de fiches techniques, qui seront remises à son département afin de prendre les mesures nécessaires pour le renforcement de l'alimentation de ces communes en cette ressource vitale. Il a également préconisé l'établissement d'un plan de travail pour parvenir à assurer un approvisionnement quotidien en eau potable de l'ensemble des 28 communes de la wilaya et rattraper les retards accu-

sés en zones rurales pour améliorer les conditions de vie de leur population. «D'ici à 2020, la gestion du réseau d'eau potable de 500 communes sera transférée à l'Algérienne des eaux (ADE) dans le cadre d'un programme convenu avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», a indiqué le ministre. M. Necib devra, lors de sa visite dans la wilaya de Jijel, inspecter les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la ville de Tahir, ainsi que lancer à El Aouana une campagne de sensibilisation et prévention des risques liés à la baignade dans les barrages et retenues d'eau. Il devra également lancer les travaux d'aménagement d'une forêt récréative à Kissir.

S.H.

Skikda

Production prévisionnelle de 500 000 quintaux de céréales

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Skikda prévoit la réalisation d'une production céréalière de près de 500 000 quintaux, au titre de la campagne moisson-battage, 2017-2018, a-t-on appris jeudi, du directeur de ce secteur Miloud Benmaâmar. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de la DSA pour évaluer la campagne moisson-battage, le même responsable a précisé que les prévisions de la production des céréales de cette saison «dépassent de loin», la quantité enregistrée la saison précédente estimée à 415 000

quintaux, soulignant que le professionnalisme des fellahs, les possibilités offertes par la wilaya à travers l'octroi du crédit R'fig et les conditions climatiques convénables sont les facteurs qui ont favorisé la hausse de cette production. La superficie réservée dans la wilaya à cette culture a atteint 36 117 hectares dont 26 550 hectares ont été consacrés au blé dur, 3 122 hectares pour le blé tendre, 5 525 hectares pour l'orge et 822 hectares pour l'avoine, a-t-il détaillé, ajoutant que le rendement moyen par hectare atteindra environ 22 quintaux. Depuis le

lancement de la campagne moisson-battage, au début du mois de juillet en cours, près de 210 000 quintaux de céréales ont été récoltés et acheminés vers les 10 entrepôts relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'une capacité totale de 600 000 quintaux, selon le même responsable. Au cours de cette campagne, 133 moissonneuses-batteuses dont 23 relevant de la CCLS ont été mobilisées dans cette wilaya, où sont recensés 2 989 céréaliculteurs, a affirmé le responsable de la DSA. Pas moins de 3 600 hectares parmi la

surface globale allouée dans la wilaya aux céréales, ont été consacrés à la production des semences qui sont produites par 70 agriculteurs de cette wilaya marquée par cette caractéristique à travers l'Est du pays, car elle alimente 16 wilayas du pays par ce type de céréales, soulignant l'existence d'une stratégie, à moyen et long terme pour faire de Skikda «une région spécialisée» dans la culture des semences de céréales. S'agissant du crédit R'fig, M. Benmaâmar a déclaré que sur les 686 dossiers déposés, 679 agriculteurs ont bénéficié de

financement durant cette saison, dans le cadre de ce dispositif avec la mobilisation d'un montant global de 520 millions DA pour l'acquisition des engrais et semences. Les services agricoles locaux veillent à suivre et à accompagner les fellahs tout au long de la campagne moisson-battage en cours à travers l'organisation des actions de sensibilisation afin de prévenir des dégâts causés par des incendies ayant provoqué depuis le début du mois de juin dernier, la destruction de pas moins de 8,5 hectares de céréales, a-t-il signalé.

R.R.



Détenus sahraouis/Droits de l'Homme

Nouvelle plainte devant l'ONU contre le Maroc

■ Deux ONG française et suisse, activant dans la promotion et la défense des droits de l'Homme, viennent de déposer une nouvelle plainte devant l'ONU pour violation des droits de l'Homme à l'égard des prisonniers politiques sahraouis, a-t-on appris auprès de l'une de ces ONG.

Par Sara H.

« **P** arce qu'il persiste à dénoncer les violations dont ses codétenus sahraouis et lui font l'objet, Naâma Asfari est sans cesse victime de représailles du gouvernement marocain. En réaction, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et le Service international des droits de l'homme (ISHR) saisissent une nouvelle fois les instances des Nations unies afin qu'elles interpellent le Maroc », a indiqué un communiqué de l'ACAT. Naâma Asfari, militant sahraoui des droits de l'Homme, rappelle-t-on, détenu depuis novembre 2010, a été condamné à 20 ans d'emprisonnement sur la base d'aveux signés sous la torture pour sa participation au camp de protestation du camp sahraoui de Gdeim Izik. Son épouse, Claude Mangin-Asfari, a été interdite par les autorités marocaines de rendre visite à son mari, malgré une grève de la faim d'un mois et des promesses de la part des autorités fran-

çaises. Le 13 février 2018, la cellule du militant sahraoui a été vidée et fouillée et ses effets personnels ont été piétinés par les gardiens, rapporte l'ACAT qui considère que cette fouille « humiliante » constitue « une violation des règles minimales des Nations unies pour le traitement des prisonniers ». Une fois la période d'isolement écoulée, Naâma Asfari a été transféré dans une prison située à Kenitra, à plus de 1 200 km de sa famille, qui vit dans les territoires occupés du Sahara occidental, a ajouté l'association qui estime que ces représailles « visent à le punir d'avoir porté plainte auprès du Comité onusien contre la torture (CAT) et de persister à dénoncer les violations dont ses codétenus sahraouis et lui font l'objet ». En décembre 2016, le CAT avait condamné le Maroc pour de multiples violations de la Convention contre la torture : torture pendant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention de Naâma Asfari, absence d'enquête sur les allégations de torture répétées, violation de l'obligation de garantir le droit de porter



plainte à travers des représentants contre la victime et l'un de ses avocats, violation de l'obligation d'indemnisation et réparation, prise en compte d'aveux signés sous la torture et mauvais traite-

ments en détention. Dans ce cadre, les deux ONG ont décidé de saisir pour la deuxième fois le CAT et le SG-adjoint des Nations unies chargé des représailles « afin qu'ils interpellent le Maroc

et condamnent les pressions exercées contre Naâma ».

S. H./APS

Tunisie

5,5 milliards d'euros octroyés par des bailleurs de fonds internationaux

La Tunisie va bénéficier d'un financement global de 5,5 milliards d'euros, assuré par huit bailleurs de fonds internationaux. Il s'agit des institutions financières dont la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), conduites par le Commissaire européen à l'éclaircissement et à la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn, qui a effectué une visite en Tunisie. Les 2,5 milliards d'euros sont programmés pour 2018-2019 sous forme de prêts et dons alors que le reste serait octroyé une fois que la Tunisie réussira à accomplir et réaliser ses réformes engagées. Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a sollicité un appui plus renforcé des partenaires financiers à la lumière de la délicatesse de la conjoncture,

notamment la menace terroriste. « Le terrorisme demeure un fléau mondial qui peut trapper partout dans le monde », a insisté M. Essebsi en recevant cette délégation, ajoutant que « force sera de serrer les coudes ensemble : pays et communauté internationale ». Pour sa part, le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a salué le soutien de l'UE et des bailleurs de fonds internationaux à la Tunisie, notamment en faveur du programme de réformes socio-économiques pour relancer la croissance et l'emploi. « L'appui des bailleurs de fonds aux réformes tunisiennes concerne principalement les entreprises publiques, les caisses sociales et le système de la subvention [...] loin d'être dictées, les réformes sont purement tunisiennes, tout en s'inspirant des expériences similaires », a-t-il souligné. Selon M. Chahed, son pays est en train de connaître

une amélioration continue et progressive de la situation économique, une reprise du tourisme et une augmentation des exportations. Il a révélé que l'inflation s'est établie à 7,8% en juin 2018, « mais elle régressera à partir du début de l'année prochaine ».

Onze cas d'agression contre les journalistes recensés en juin

Onze cas d'agression contre les journalistes ont été recensés en juin 2018 en Tunisie, soit une légère baisse par rapport au mois de mai dernier qui a connu l'agression de douze journalistes. Selon un rapport rendu public jeudi par l'unité d'observation du centre de sécurité professionnelle au Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), les agressions ont été menées contre 13 journalistes (7 hommes et 6 femmes) exerçant

dans des radios, des chaînes de télévision, un site électronique, un journal et une agence de presse. Il ressort du rapport que les citoyens étaient les premiers à s'en prendre aux journalistes, suivis des policiers et militaires. Les agressions ont été perpétrées principalement à Tunis (4 cas), Sfax (2) alors que les autres ont été commises dans les gouvernorats de Tataouine, Kairouan, Nabeul, Siliana et Mahdia, selon la même source. Le SNJT a plaidé pour la mise en œuvre de l'accord d'octobre 2017 qui prévoit la seule présentation de la carte de journaliste professionnel lors de l'exercice du métier. Le Syndicat a également appelé à assurer le suivi des dossiers des agents publics ayant agressé des journalistes et à rendre public les résultats des enquêtes menées à cet effet.

Farid M./Agences

Mauritanie

Une coalition d'opposition formée pour les élections prochaines

Quinze partis de l'opposition mauritanienne ont formé une coalition qui prévoit des désistements automatiques au second tour et une campagne commune pour les élections législatives et locales de septembre, a annoncé jeudi leur porte-parole, Moussa Fall. Cette coalition réunit les dix partis du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU, opposition radicale), le RFD (Rassemblement des forces démocratiques) de l'opposant historique Ahmed Ould Daddah, et quatre autres petits partis, dont Assawab, qui a récemment fait alliance avec l'aile politique de l'ONG antiesclavagiste IRA.

Se baptisant « opposition démocratique », ces partis « ont signé mercredi soir un accord politique qui leur permet de faire alliance face au pouvoir à travers des reports de voix automatiques aux législatives, municipales et régionales du 1^{er} septembre », a précisé M. Fall. Les 15 partis « feront campagne commune en faveur de tous les candidats de la coalition », a précisé M. Fall, ajoutant qu'à Nouakchott, des « listes communes sont en confection actuellement entre plusieurs partis du FNDU notamment ». « Pour le reste du pays, l'opposition restera flexible, les coalitions de listes devant se faire suivant les

conditions locales et la présence de chaque parti dans les villes ciblées », a-t-il poursuivi. L'opposition fait face à une forte coalition des partis de la majorité présidentielle menés par l'Union pour la République (UPR, au pouvoir) qui vient d'achever une campagne d'adhésion jugée « réussie » (plus d'un million d'adhérents) et qui présente des candidats dans tout le pays. La campagne pour ces trois scrutins se déroulera du 17 au 30 août. En cas de second tour, il se tiendra le 15 septembre pour ces trois élections législatives, régionales et municipales.

S. K.

Libye Réouverture d'un des principaux champs pétroliers du sud

LA COMPAGNIE nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé jeudi la réouverture d'un des principaux champs pétroliers du sud-ouest du pays et la reprise de sa production dans deux jours, dans un communiqué sur son site Internet. La NOC a fait état de « la levée de l'état de force majeure, décrété le 23 février 2018, du champ al-Fil », géré par « Mellitah Oil and Gas » une joint-venture de la NOC et de l'italienne ENI. « La production devrait reprendre dans 48 heures » pour assurer « 50 000 barils par jour (bj), puis 72 000 bj/trois jours plus tard », a ajouté la NOC. Invoqué dans des circonstances exceptionnelles, l'état de force majeure permet une exonération de la responsabilité de la compagnie en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole. La production avait cessé en raison d'une grève des Gardes des installations pétrolières (GIP), notamment pour des revendications salariales. La NOC a finalement négocié leur retour au travail. Par ailleurs, la NOC avait annoncé mercredi la reprise des exportations pétrolières depuis les terminaux du « Croissant pétrolier », dans le nord du pays, après plus de deux semaines d'arrêt dû à un bras de fer entre autorités politiques rivales sur la gestion des stratégies revenues de l'or noir.

R. M.



Irak

Sixième jour de manifestations à Bassora

■ Des Irakiens ont de nouveau manifesté hier à Bassora au sixième jour d'une contestation sociale qui a poussé le Premier ministre Haider al-Abadi à se rendre dans cette grande ville du sud du pays, miné par la corruption et des années de violences.

Par Rosa C.

Les protestations contre le chômage et la vétusté des services publics, principalement l'électricité, ont été exacerbées par la mort d'un manifestant dimanche, au premier jour de la contestation dans ce chef-lieu de la province du même nom, riche en pétrole. M. Abadi est arrivé en matinée à Bassora (environ 500 km au sud de Bagdad) en provenance de Bruxelles, où il a participé à une réunion sur la lutte internationale contre le groupe jihadiste État islamique (EI), défilé l'année dernière en Irak après trois ans de combats meurtriers et destructifs. Il a rencontré aussitôt les commandants militaires, les dirigeants politiques locaux et des responsables pétroliers, selon son bureau. Pour le sixième jour

consécutif, des dizaines d'Irakiens ont manifesté dans le sud de la ville et une autre protestation est prévue dans l'après-midi devant le siège du conseil provincial dans le centre-ville.

La veille, les manifestants ont brûlé des pneus dans plusieurs quartiers et bloqué plusieurs routes.

Les protestations ont éclaté dimanche. Un manifestant a été tué ce jour-là par des tirs de la police selon des témoins, ce qui a attisé les tensions.

Depuis, les manifestations se sont poursuivies quotidiennement, les protestataires fermant certaines routes principales avec des pneus enflammés. Certains ont tenté de prendre d'assaut des installations gouvernementales. Dans un communiqué jeudi, le ministre irakien du Pétrole Jabbar al-Luaibi a affirmé



R. C.

que les manifestants avaient tenté de pénétrer dans des raffineries sur un champ pétrolier et avaient mis le feu à certains bâtiments à l'entrée de l'installation.

Selon un membre du conseil provincial, Karim Chouak, les manifestants sont des jeunes qui réclament des «solutions aux problèmes du chômage aggravé par l'inaction du gouvernement fédéral».

Les ressources pétrolières de l'Irak représentent 89% de son budget et 99% de ses exporta-

tions mais elles ne fournissent que 1% des emplois aux travailleurs locaux, les compagnies pétrolières étrangères employant essentiellement des étrangers.

Le taux de chômage s'élève officiellement à 10,8% en Irak, où les jeunes de moins de 24 ans représentent 60% de la population. La plus haute autorité chiite d'Irak a annoncé hier son soutien aux manifestants, tout en les appelant à éviter les désordres. Elle a aussi exhorté le pouvoir à trouver des solutions.

«Il n'est ni juste ni acceptable que cette province riche soit l'une des plus misérables d'Irak. Nombre de ses habitants souffrent du manque de services publics», a déclaré cheikh Abdel Mahdi al-Kerbalai, représentant de l'ayatollah Ali Sistani, lors de son prêche à Kerbala (centre).

«Des responsables dans les gouvernements central et local doivent s'occuper sérieusement des demandes des citoyens et travailler pour accomplir ce qui doit être fait d'urgence», a ajouté cheikh Kerbalai.

Il a en outre appelé les protestataires «à ne pas suivre des méthodes non pacifiques et non civilisées», et à ne pas permettre que des actes de vandalisme soient commis car «ils devront alors être réparés avec l'argent du peuple».

Alors que M. Abadi se trouve toujours à Bassora, son bureau a diffusé un communiqué affirmant que de nouvelles mesures seraient appliquées pour répondre au mécontentement.

M. Abadi a commencé par ordonner que les gardes de sécurité du ministère du Pétrole à Bassora bénéficient de contrats de longue durée et d'une sécurité sociale.

R. C.



Points chauds

Souveraineté

Par Fouzia Mahmoudi

De par le soutien désormais indéfectible des États-Unis, Israël devient un peu plus chaque jour un État qui ne semble plus préoccupé que par l'idée de l'anéantissement du peuple palestinien. Et après l'arrêt des négociations de paix, et la rétention de plusieurs aides financières, l'État hébreux veut instaurer désormais un nouvel apartheid au sein même de la population israélienne en discriminant les arabes israéliens, qui jusqu'ici, de par leur nationalité, avaient plus ou moins réussi à éviter les tourments dont sont victimes les Palestiniens. Ainsi, le parti de droite de Benyamin Netanyahu, le Likoud, a présenté il y a quelques semaines un projet de loi qui permettrait à des localités d'être réservées aux juifs. Ce texte s'il était adopté définitivement pourrait permettre à ces localités d'exclure la présence d'arabes israéliens, les descendants des Palestiniens chassés de leurs terres à la création d'Israël. Netanyahu souhaite que ce projet de loi, adopté en première lecture en mai, puisse être voté définitivement avant que le Parlement achève sa session d'été en juillet. Fait rare en Israël où les présidents interviennent rarement dans le débat politique, le chef de l'État, Reuven Rivlin, a critiqué cette semaine ce texte, estimant qu'il «pourrait porter atteinte au peuple juif dans le monde et à Israël». Le procureur général du pays est également opposé à ce projet législatif. Selon des médias israéliens, des diplomates européens auraient fait valoir auprès de députés israéliens que ce texte a un caractère discriminatoire contraire à tous les principes de la démocratie. En réponse, le chef de la délégation de l'Union européenne en Israël va être convoqué au ministère des Affaires étrangères, a indiqué aujourd'hui le bureau du Premier ministre israélien qui l'accuse d'ingérence dans le vote d'un projet de loi controversé au Parlement. «Benjamin Netanyahu a donné comme instruction au directeur général du ministère des Affaires étrangères de convoquer l'ambassadeur de l'UE en Israël, Emmanuel Giäufret, pour lui exprimer la réprobation d'Israël et son intention de prendre des mesures supplémentaires», a affirmé le bureau du Premier ministre dans un communiqué. Netanyahu a reproché aux Européens d'intervenir «dans le vote des lois», selon le texte publié par ses services. «Apparemment ils n'ont pas compris qu'Israël est un État souverain», a-t-il déploré. Le texte qui, s'il était adopté, deviendrait l'une des lois fondamentales qui font office de Constitution en Israël, stipule entre autres que «l'État peut autoriser une communauté composée de gens ayant la même foi et la même nationalité à maintenir le caractère exclusif de cette communauté». Il semblerait ainsi que la souveraineté de l'État d'Israël signifie qu'il est libre de pratiquer toutes les discriminations et injustices possibles sans crainte d'être pointé du doigt. Et alors que Washington aime habituellement jouer le rôle de gendarme du monde et n'hésite jamais à faire de leçon de morale, même à ses plus proches alliés, l'on se doute que dans ce cas-ci, non seulement aucun commentaire ne sera fait sur le fond abject du projet de loi défendu par la droite israélienne, mais que le projet d'apartheid de Netanyahu et ses proches et partisans sera soutenu par la Maison-Blanche.

F. M.

Grande-Bretagne

Trump vante la solidité des liens avec Londres malgré la polémique

Donald Trump a vanté hier la solidité des liens entre Washington et Londres au lendemain d'une attaque en règle contre la Première ministre britannique Theresa May sur le Brexit qui a provoqué la stupeur au Royaume-Uni.

Mettant en avant «l'énorme travail» accompli avec M^{me} May au sommet de l'Otan à Bruxelles, le président américain a insisté sur la «force» de la relation entre les deux pays. «Les relations sont très, très solides», a-t-il insisté, assis à côté de Theresa May à la résidence de campagne des Premiers ministres britanniques à Chequers à 70 km au nord-ouest de Londres.

Après avoir vertement critiqué l'Allemagne lors d'un sommet de l'Alliance, M. Trump s'en est pris, dans un entretien au tabloïd «The Sun», au plan de M^{me} May de future relation commerciale avec l'UE. Selon lui, ce projet va «probablement tuer» la possibilité d'un accord de libre-échange entre Washington et Londres après la sortie britannique de l'UE fin mars 2019.

Le projet que M^{me} May a proposé à Bruxelles prévoit de maintenir des liens étroits avec l'UE à 27, en instaurant une nouvelle «zone de libre-échange» qui reposerait sur un ensemble de règles communes concernant les biens et le secteur agro-

alimentaire. «S'ils font un tel accord, nous traiterions avec l'Union européenne au lieu de traiter avec le Royaume-Uni», a dit M. Trump, qui n'a jamais caché sa préférence pour un Brexit dur, synonyme de rupture nette des liens entre le Royaume-Uni et l'UE. La porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders, a tenté tant bien que mal de minimiser l'impact de ces déclarations, affirmant que le président américain «aime et respecte beaucoup» M^{me} May.

Le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères Alan Duncan a aussi essayé de dédramatiser. «Donald Trump aime la controverse, c'est son style, sa couleur (...) Je ne pense pas que ce soit grossier», a-t-il dit sur la BBC.

Ces propos ont toutefois provoqué dans la matinée une baisse de la livre britannique face à l'euro et au dollar et soulevé l'indignation des politiciens britanniques. «Où sont vos bonnes manières, Monsieur le président?» a tweeté le ministre de l'Éducation Sam Gyimah, résumant la stupéfaction générale. Anthony Gardner, l'ancien ambassadeur du président Barack Obama auprès de l'UE, a jugé les déclarations de M. Trump «totalement inacceptables» et «sans précédent» en pleine visite officielle. Ils risquent

aussi d'affaiblir davantage la position de M^{me} May au sein de son Parti conservateur, alors que les récentes démissions du ministre des Affaires étrangères Boris Johnson et du Brexit David Davis, deux eurosceptiques, l'ont mise dans une situation délicate. M. Trump n'a pas non plus exclu de rencontrer son «ami» Boris Johnson, qui ferait, selon lui, un «grand Premier ministre». La nouvelle sortie de M. Trump constitue une claque d'autant plus cinglante pour M^{me} May que, jeudi soir, elle lui a déroulé le tapis rouge et a vanté la force du lien transatlantique.

Les États-Unis et le Royaume-Uni ne sont pas seulement «des plus proches alliés, mais aussi les amis les plus chers», a-t-elle déclaré en accueillant le président américain et son épouse Melania pour un dîner au palais de Blenheim, résidence de campagne près d'Oxford, où étaient également invités de nombreux représentants du monde économique. Après avoir inspecté les troupes à la prestigieuse académie royale militaire de Sandhurst, M. Trump et M^{me} May ont poursuivi leurs discussions de la veille à Chequers. Les deux dirigeants devaient s'exprimer lors d'une conférence de presse commune en milieu de journée.



Série de concerts de musique

Des stars algériennes sur scène dans une trentaine de villes



■ Une soirée musicale aux univers et influences variés a été animée, jeudi soir à Alger, par des artistes connus de la scène artistique en ouverture d'une série de concerts programmés à travers une trentaine de villes d'Algérie.

Par Adéla S.

Accueillie à l'Esplanade Riadh El Feth, la soirée, inscrite dans le cadre d'un programme de concerts de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), a drainé un public nombreux qui a eu droit, à titre gracieux, à une variété de genres musicaux.

Folklore kabyle, raï, blues touareg et variétés algériennes, la soirée a été une occasion pour le public, composé essentiellement de jeunes, pour voir sur scène des artistes de renom à l'image de Rabah Asma et

Cheba Ezhounia. Le groupe Imzad qui a ouvert le bal, prolongé à une heure tardive de la nuit, a su immerger le public dans une ambiance d'allégresse, soutenue par un éclairage spectaculaire.

La star du folklore kabyle, Rabah Asma, quant à lui, a injecté une dose de plus à l'ambiance de fête prévalant dans les lieux, placés sous «haute» surveillance policière.

Ses admirateurs ont été gratifiés de chansons tirées de son riche répertoire, déroulé en partie à l'occasion, devant un public qui s'est laissé emporter sur des airs très rythmés.

La vedette du raï, Cheba Ezhounia, a, elle aussi, créé une ambiance de fête authentique qui a permis au public, les jeunes en particulier, de danser sur airs portés par la voix «gutturale» de cette chanteuse au grand succès.

Des artistes, professionnels et amateurs animeront durant un mois des concerts de musique à travers une trentaine de wilayas, à la faveur d'une caravane culturelle qui sillonnera de nombreuses villes d'Algérie.

Organisée par l'Onda, l'événement réunit une pléiade d'artistes algériens connus, à l'image Lila Borsali, Idir, Lamia Madini, Abdelkader Chaou ou encore Amel Zen.

Outre Alger, Constantine, Béjaïa et Oran où sont prévus des méga concerts, la caravane sillonnera également des villes de l'intérieur et du Sud comme, Djelfa, Laghouat, El Bayedh, M'sila, Biskra et Naâma.

Quelque 450 concerts sont programmés lors de cette manifestation culturelle, limitée à la musique.

Pour la soirée d'hier, Cheb Bilal et Yasmine Amari devaient se produire à l'Esplanade Riadh El Feth.

Y. N.

A. S./APS

40^e édition du Festival de Timgad

Vingt-six artistes algériens à l'affiche

Vingt-six artistes algériens animeront les soirées de ce 40^e édition du Festival international de Timgad qu'abritera le nouveau théâtre de cette ville antique (Batna) du 26 au 30 juillet, a annoncé jeudi le commissaire du festival, Youcef Boukhentache.

Une pléiade d'artistes algériens animera les soirées de ce 40^e festival de Timgad, notamment Kader El Japoni, Fella et Naima Ababsa, El Zahouania, Naima Dziria, Rabah Asma, Farid Houamad, Hamid Belbeche et Nouari Nezzar, a indiqué le commissaire du festival lors d'un point de presse tenu à l'hô-

tel Chelia, au centre-ville de Batna.

Le commissaire du festival a, dans ce contexte, fait savoir qu'une activité artistique de proximité, scindée en deux parties, sera organisée en préambule au festival, expliquant que la première partie, prévue du 15 au 23 juillet à travers 9 communes, donnera lieu à des soirées musicales animées par 12 chanteurs issus de la région, en plus d'une exposition d'arts plastiques et d'artisanat et de spectacles folkloriques à destination des enfants. La deuxième partie se tiendra le 24 et 25 juillet dans les dairas de Batna, Ain

Touta, Merouana, Arris, Barika, El Maâder, N'gaou prévoit des soirées musicales animées par 66 chanteurs locaux, a-t-il ajouté. Le commissaire du festival a également indiqué que le prix des billets a été fixé à 400 dinars, avant de souligner que le transport (aller-retour) sera assuré, à titre gracieux au public, depuis plusieurs endroits de la capitale des Aurès.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la réussite de cette manifestation, a-t-il rassuré.

Mostaganem

Coup d'envoi du Festival national du théâtre amateur

La 51^e édition du Festival national du théâtre amateur a débuté jeudi soir, à Mostaganem, avec la participation de 12 troupes venues de différentes régions du pays.

Le coup d'envoi de cette traditionnelle manifestation dédiée au 4^e art amateur a été donné à partir de la place de l'Indépendance, au centre-ville de Mostaganem.

Les participants au festival, des troupes folkloriques ainsi que des cliques musicales, ont défilé devant les autorités locales, les invités et un public nombreux qui s'est regroupé tout le long du parcours pour suivre ce spectacle riche en rythmes et en couleurs.

La cérémonie d'ouverture de cette édition s'est déroulée à la salle «Ryma» de la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» où le commissaire du festival, Mohamed Nouari, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en exergue le rôle de l'art en général et du théâtre en particulier dans l'épanouissement de l'individu comme il s'est félicité du soutien des autorités publiques et locales ainsi que des adeptes du 4^e art, «ce qui montre l'importance de

ce rendez-vous annuel, joute de compétition, d'échanges et de rencontres», a-t-il indiqué.

Mohamed Nouari a souhaité que les troupes sélectionnées «emballent le public comme elles l'ont fait avec les membres du jury».

L'assistance a été conviée à suivre un spectacle intitulé «*Tinhinane, princesse du Sahara*», produit par l'association «Plein air» de Boudouaou (wilaya de Boumerdès), une œuvre à travers laquelle Djamel Zenagui retrace des étapes importantes de l'histoire de l'Algérie.

Plusieurs personnalités ayant accompagné et propulsé ce festival national durant un demi-siècle, comme d'anciens maires de la ville et des commissaires du festival, ont été honorés à l'exemple de Djelloul Bendedouche, Benslimane Sadedek, Berrached Mansour, Keriri Ghali, Lahmar Aouad, Sbaa Belghachem, Bekkaï Bouzid ainsi que des artistes comme Fouzia Aït El Hadj, Kheroubi Saïd et Guenoune Gouaïche.

Les pièces «*Elaâb*» (Le jeu) de la Coopérative culturelle «Atlis» de Sidi Bel-Abbès, «*Al Ikama El*

djibrya» (Résidence surveillée) du mouvement théâtral de Koléa (Tipasa), «*Indi Rissala*» (J'ai une lettre) de l'association «Moultaqa el Founoun», «*Caporal*» de la Coopérative de théâtre «Bidoun houdoud» de la wilaya de Boumerdès, ont été sélectionnées pour participer à la compétition de cette édition.

Sont également en compétition, à cette édition, l'association «Essarkha» (Le cri) du théâtre de Skikda avec la pièce théâtrale «*Barkin*», l'association culturelle «Numidiya» de Bordj Bou-Arréridj avec la pièce «*Tastanou Fal Hitt*», l'association culturelle «Tafat Aït Abbas» de Bejaïa avec la pièce «*Tajait*», l'association culturelle «Edderb El Açil» des arts dramatiques de la wilaya de Laghouat avec la pièce «*Assouat El Hamach oual Kanady*».

Quatre représentations théâtrales en hors compétition sont prévues avec la pièce «*Bab Errih*» (La porte du vent) de l'association de théâtre de Boudouaou (Boumerdès), la pièce «*Sid Ennaïb*» de l'association du trio «El Ouaki» du théâtre de Guelma et la représentation «*El Menfi*» (L'exilé) de l'association des arts drama-

tiques (Adrar), ainsi que la pièce «*Oued El Gharbi*» de l'association «El Ouane» de Naâma.

Par ailleurs, il sera procédé, parallèlement au volet compétition, à la tenue d'un séminaire sur le mouvement du théâtre amateur sous l'intitulé «*Réalité et les aspirations futures*», ainsi qu'une journée de solidarité avec le peuple palestinien, sous le slogan «La place du chahid dans le théâtre» qui aura lieu à la bibliothèque principale de lecture publique Mouldi-Belhamissi.

Au théâtre régional Si Djillali-Ben-Abdelhalim, il est prévu des ateliers de formation, l'un dans le domaine de l'éclairage et un autre sur «la communication culturelle et la commercialisation des représentations théâtrales».

Le jury de cette édition est composé de spécialistes du 4^e art, Mokhtar Othmani, animateur du mouvement du théâtre amateur et ancien wali, l'universitaire Hadj Dahmane (France), le comédien Bouhama Abdououahab (Guelma), le comédien de théâtre et de cinéma Djillali Boudjem à (Mostaganem) et Mehrez El Ghali de Tunisie.

Yanis F.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 : Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 26 juillet : Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

Galerie d'arts Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 juillet : Exposition duo de peinture des artistes-peintres Narimène Mezghiche et Sarah Belahnéche

Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane Ramdane, Alger)

Jusqu'au 21 juillet : Exposition collective de peinture avec les artistes-peintres Akila Saïm, Hadjer Djodar et Abdesselam Cherfaoui.



Championnat national militaire d'équitation Les cavaliers de la Garde républicaine sacrés champions

L'ÉQUIPE de la Garde républicaine a remporté le prix du championnat national militaire d'équitation ouvert aux clubs civils et qui s'est déroulé au centre équestre du 11^e régiment de cavalerie militaire du Commandement de la Garde républicaine aux Pins Maritimes (Alger).

Au saut d'obstacles, catégorie une étoile (1 m de hauteur), le cavalier Bouterfa Fares (Garde républicaine) a gagné sans faute en un espace de temps de 70s-83", alors que Larbi Fouad, de la Direction des industries militaires, a été classé deuxième (62s-21"), suivi de Kacem Riad, du commandement de la Gendarmerie nationale (55s-75").

Concernant la catégorie 2 étoiles (1,20 m de hauteur), le titre a été décroché par Noureddine Kanoun de la Garde républicaine (58s-56"). La deuxième place a été décrochée par Zair Sami de la même équipe (58s-91").

La compétition a été marquée par la participation de 28 équipes dont 10 clubs militaires et le reste étant des civils. 115 cavaliers ont pris part également dont 19 militaires.

Le Général de corps d'armée, Commandant de la Garde républicaine, Benali Benali a déclaré : «Je félicite les cavaliers gagnants et leur souhaite une bonne chance à l'avenir», ajoutant : «Je remercie les participants pour leur bon esprit sportif et leur contribution à la réussite de cette compétition».

Le troisième et dernier jour de cette compétition a été marqué par des spectacles folkloriques et musicaux, outre des exercices de combat exécutés par les éléments de la Garde républicaine en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, et des représentants de la Fédération équestre algérienne ainsi que des invités civils, militaires et étrangers.

H. D.

Natation/Championnat arabe Sahnoune décroche la médaille d'or

LE NAGEUR algérien international, Oussama Sahnoune, a remporté la médaille d'or des 100 mètres papillon, battant, ainsi, le record national lors des compétitions de la 1^{re} journée du Championnat arabe Open (dames et messieurs) qui se déroule du 12 au 15 juillet à la piscine du complexe olympique Radès (Tunis).

Le nageur algérien a remporté la médaille d'or en 53s et 50" battant ainsi son propre record (53s 56").

Par ailleurs, l'Algérie a remporté 3 médailles d'argent grâce à Lounis Khendriche (800 mètres natation libre), Nazim Ben Bara (50 mètres brasse) et Ramzi Chouchar (200 mètres quatre nages).

Pour sa part, Nesrine Moudjahed (dames) a remporté la médaille d'or des 100 mètres papillon tandis que Rania Nefsi a décroché la même médaille des 200 mètres quatre nages.

Pour rappel, 15 nageurs dont 5 nageuses représentent l'Algérie dans cette compétition à laquelle prennent part également 13 pays arabes (Tunisie, Algérie, Maroc, Lybie, Palestine, Yémen, Oman, Liban, Soudan, Emirats, Arabie Saoudite, Irak et Jordanie). Au programme de ces championnats arabes de natation : le 50m-Dos, le 50m Brasse, le 100m Brasse, le 200m quatre nages, le 200m Papillon, le 200m crole, le 400m quatre nages et le 4x100m mixte.

K. A.

Football/ Qatar Nabil Maâloul succède à Djamel Belmadi à la tête d'Al Duhail Sport Club

L'EX-SÉLECTIONNEUR de la Tunisie, Nabil Maâloul, a été nommé nouvel entraîneur du club qatarien d'Al Duhail Sport Club en remplacement de l'Algérien Djamel Belmadi qui a décidé de se retirer pour des raisons personnelles, a annoncé jeudi le champion de première division de football.

La direction d'Al Duhail a remercié à cette occasion l'ancien international algérien pour le travail effectué depuis plusieurs années, ponctué par quatre titres de champion, deux coupes de l'Emir et une qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Asie.

Selon la presse, le technicien algérien serait en contact avec la Fédération algérienne de football pour succéder éventuellement à Rabah Madjer à la tête de la sélection algérienne.

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé ce

jeudi dans un communiqué qu'elle a accepté la demande du sélectionneur national Nabil Maâloul de quitter la barre technique alors qu'il est sous contrat jusqu'en 2022.

Maâloul a déposé mercredi une demande de résiliation à l'amiable de son contrat avec sa fédération, suite à l'offre du club qatari Al Duhail d'entraîner son équipe première, selon la FTF.

B. M.

Football/Saison 2018-2019 La DTN établit le niveau de qualification des entraîneurs

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a établi le niveau de qualification requis pour les entraîneurs des différents championnats des seniors et des jeunes catégories pour la saison 2018-2019, a indiqué jeudi l'instance fédérale.

Il est exigé, ainsi, que l'entraîneur principal et son assistant doivent avoir les mêmes qualifications (même requis) et que le Directeur technique sportif (DTS) doit dispo-

Mahrez à Manchester City «Je n'ai pas encore parlé avec Guardiola de ses attentes»

■ L'international algérien de Manchester City, Ryad Mahrez, a indiqué jeudi ne pas avoir encore discuté avec son entraîneur Pep Guardiola de ses attentes pour la nouvelle saison qui débutera pour les Citizens le 12 août prochain par une affiche contre Arsenal.



«Je n'ai pas encore parlé avec Pep et de ses attentes pour la nouvelle saison. Il est heureux pour moi. Nous allons commencer à travailler cette semaine et nous verrons bien», a déclaré Mahrez lors d'une conférence de presse à l'occasion de sa présentation officielle à la presse.

Mahrez, champion d'Angleterre avec Leicester en 2016, a signé un contrat de cinq ans avec Manchester City. Le montant du transfert n'a pas été dévoilé mais, selon Leicester, le joueur aurait été vendu pour une somme qui constituerait un record pour le club, alors que plusieurs informations estiment ce montant à 60 millions de livres (68 M EUR).

«Je suis très heureux d'être ici et d'avoir signé pour le club. Etre le transfert record du club ? Je ne

pense pas trop à ça. Je suis heureux. C'est un nouveau défi dans ma vie», a souligné le meilleur joueur de la Premier League en 2016.

Interrogé sur son nouveau coach, l'Espagnol Guardiola, qui a conduit les Citizens au titre de champions d'Angleterre la saison dernière, Mahrez a été élogieux envers le technicien catalan.

«Pep est un grand manager qui a gagné de nombreux trophées et est entré dans l'histoire de ce club. Je voulais travailler avec lui et jouer pour ce club. Je n'ai pas hésité une seconde. Il voulait que je vienne», a-t-il dit.

Lors de cette première sortie médiatique au surlendemain de sa signature en faveur de Manchester City, le joueur algérien a indiqué que la Ligue des champions sera l'un des objectifs du club la saison prochaine.

«C'est un club qui veut gagner la Ligue des champions. City est un grand club et il a tout ce qu'il faut pour essayer de gagner cette compétition. C'est un objectif. Maintenant, nous allons devoir travailler et voir ce qui arrive», a-t-il affirmé.

En prévision de la nouvelle saison, Manchester City, champion d'Angleterre en titre, va effectuer une tournée aux Etats-Unis, avec trois matchs amicaux au menu : le 20 juillet face au Borussia Dortmund à Chicago et le 25 juillet devant Liverpool à New York, avant de conclure sa tournée le 28 juillet en affrontant le Bayern Munich à Miami.

Le coup d'envoi de la saison 2018-2019 de Premier League sera donné le 10 août prochain. Manchester City entamera la défense de son titre en déplacement face à Arsenal le 12 août.

R. S.

ser d'un diplôme de conseiller en sports, spécialisé football, ou détenteur de la licence CAF A.

Ces conditions, émises par la DTN, prendront effet à partir de la 2^e phase d'enregistrement, mais si avant cette période un changement d'entraîneur est opéré, les diplômés demandés seront exigés.

Cela est applicable pour les entraîneurs aussi bien nationaux qu'étrangers, recrutés pour exercer en Algérie.

A. Z.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Contenant des produits destinés à la fabrication de bombes artisanales

Un abri pour terroristes détruit à Bouira

UN ABRI pour terroristes, contenant des produits destinés à la fabrication de bombes artisanales, une quantité de munitions et d'autres objets, a été détruit jeudi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, Un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 12 juillet 2018 à Bouira, un abri pour terroristes, contenant des produits destinés à la fabrication des bombes artisanales, et une quantité de munitions et d'autres objets, tandis qu'un autre détachement a détruit trois bombes de confection artisanale à Ain Deffa », note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime

organisé, des détachements de l'ANP en coordination avec des éléments des Douanes, ont arrêté à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, 14 contrebandiers et saisi deux véhicules, quatre motocyclettes, quatre groupes électrogènes, six détecteurs de métaux, deux marteaux piqueurs et 6 920 comprimés psychotropes, alors que des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant, s'élevant à 12 616 litres, ont été déjouées à Tébessa, Souk-Ahras et El-Tarf. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale éont saisi 32 kilogrammes de kif traités à Tlemcen, tandis qu'un autre détachement a saisi 10 550 unités de différentes boissons destinées à la contrebande à Ouargla.

K. L.

15 000 médecins algériens exercent en France



Louvis

Djalou@hotmail.com

Feux de forêt

Plus de 300 hectares détruits en une semaine

■ Un total de 313 hectares ont été détruits par les flammes dans 26 incendies enregistrés entre le 6 et le 11 juillet à travers le pays, portant à 364 ha détruits depuis le 1^{er} juin dernier, selon un bilan établi par la Direction générale des forêts (DGF).

Par Slim O.

Parmi les surfaces détruites par les feux durant la semaine écoulée, figurent 285 ha de forêt, 15 ha de maquis et 13 ha de

broussaille, avec une moyenne de deux foyers par jour et une superficie de 5,68 ha/jour, note la même source, précisant que le nombre de foyers de feux enregistrés

depuis le 1er juin s'élève à 364. Durant la même période de l'année 2017, il a été enregistré 550 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2 580 ha par foyer, dont 637 ha en forêt. Le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies, mis en place depuis le 1er juin, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne prévue, à savoir le 31 octobre prochain, eu égard aux risques persistants durant cette période, indique la DGF, appelant les citoyens, notamment les populations riveraines, à être vigilants et à contribuer au plan d'alerte et de prévention.

S. O./APS

Ligue 1 Mobilis / préparation

Quatre matchs amicaux au menu de la JSK en Allemagne

LA JS KABYLIE (Ligue 1 Mobilis de football) jouera quatre matchs amicaux lors du stage préparatoire prévu à Weiskirchen (Allemagne) du 15 au 29 juillet, a appris l'APS vendredi auprès du club. Les «Canaris» seront opposés lors du premier test au FC Saarbrück (D4/ Allemagne) le 17 juillet, avant de croiser le fer le 18 juillet avec le FC Weisbach (D9/ Allemagne), puis RM Hamm Benfica (D1/ Luxembourg) le 22 juillet, et enfin

SG Lebach-Landsweiler (D7/ Allemande) le 26 juillet. La JSK a assuré jeudi l'engagement officiel de son nouvel entraîneur le Français Franck Dumas pour un contrat de deux saisons, en remplacement de Youcef Bouzidi, dont le bail n'a pas été prolongé. La JSK, qui a dû attendre la 29e et avant-dernière journée du championnat pour assurer son maintien, a effectué un véritable remue-ménage en libérant pas moins de 12

joueurs, et en engageant plusieurs éléments tels que le gardien de but international Abdelkadir Salhi (ex-CRB), Abdelhak Mouissi et Mohamed Nadjib Berrabah (RC Boumerdès), Tahar Benkheïfa (Paradou AC), ou encore Amir Belaili (ex-CR Belouizdad). Le club le plus titré au pays reste sur une défaite en finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Bel-Abbès (2-1), le 1er mai dernier au stade du 5-Juillet d'Alger.

R. S.



100+ 500+ 1000+ | PixX

PixX

Profitez et optez pour le meilleur à vie avec les MEGAS plans PixX

100

Appels et SMS illimités vers Mobilis

150 DA vers tous les réseaux

1 Go d'Internet

500

Appels et SMS illimités vers Mobilis

750 DA vers tous les réseaux

5 Go d'Internet

1000

Appels et SMS illimités vers Mobilis

2000 DA vers tous les réseaux

13 Go d'Internet

f accès gratuit

Composez *600# et bénéficiez des Megas Plans PixX100 valable 24H, PixX500 valable 15 jours, PixX1000 valable 30 jours.

www.mobilis.dz

الموبيليس mobilis